

# LOIS du JEU. (Au niveau de la **CAMFA**) (Revue en août 2021)

## Une bonne quarantaine de CONSEILS et/ou RECOMMANDATIONS (en vrac) à LIRE et/ou à RELIRE (avant l'entame de la future saison 2021/2022).

Pour cette nouvelle saison, les deux décisions importantes au niveau réglementation prises en août 2012 par le CC seront toujours d'application. En effet :

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012, puis du 01/01/2013, en plus du listing, toute personne présente sur la feuille, doit

présenter sa CARTE D'IDENTITÉ ou son permis de conduire ou son passeport ou un document délivré par une administration ou un bureau de police suite à une perte de sa C.d'I. avec cachet sur la photo.

**REM** : À partir de cette nouvelle saison 21/22, la DATE de VALIDITE du document ne sera plus prise en compte.

Le CC a aussi décidé : Pas de photocopie de la C. d'I. légalisée ou pas, pas de carte de séjour, pas de carte d'étudiant, de tram, de bus, de train, ..., ni un document virtuel présenté via iPhone, iPad, tablette, smartphone, etc.

Conclusion : Pas de document officiel = Pas de match et pas de fonction au terrain.

Au niveau du délégué OBLIGATOIRE au terrain en tant que club visité et pour répondre à une demande émanant de plusieurs équipes : Décision :

2 personnes différentes (maximum) pourront officier comme délégué visité pendant une rencontre, mais avec une mi-temps pour chacun.

Bref, en y mettant un décodeur, cela signifie :

- ❖ Qu'un affilié (en règle de document) pourra officier comme délégué visité en 1<sup>ère</sup> mi-temps et jouer la seconde.
- ❖ Qu'un affilié (en règle de document) pourra jouer en 1<sup>ère</sup> mi-temps et occuper le poste de délégué local en 2<sup>e</sup> à la condition évidemment qu'il n'aura pas été exclu ce soir-là alors qu'il jouait.
- ❖ Les 2 délégués doivent être repris comme joueurs avant l'entame de la rencontre.
- ❖ Le changement de fonction s'effectuera **UNIQUEMENT** pendant la pause et il sera bien sûr impératif d'avertir le ref de la rencontre avant que celle-ci ait repris.

Avant la rencontre, pour le délégué VISITE (ou un responsable ou même un joueur),

Dès que possible, remettez la feuille complétée à l'arbitre (10 min avant le match serait TB), ainsi que les cartes d'identité et le LISTING des 2 équipes.

**(Rem** : Le délégué -ou joueur responsable- VISITE ou VISITEUR peut apporter lui-même son listing et les C. d'I. de ses joueurs si par exemple, l'autre équipe est en retard).

Profitez de cet instant pour lui régler son dû (27€ ou s'il officie 2m : 22€), pour lui fournir sa boisson de la pause et éventuellement lui poser quelques questions au niveau organisationnel.

Et un bon conseil (VISITE ou VISITEUR) : -comme déjà dit- dès que votre (partie de) feuille est remplie, faites-la passer à l'adversaire et portez de ce pas vos cartes d'identité et votre listing chez le ref. Ainsi, si la rencontre débute avec retard et qu'il incrimine un manque d'organisation, il pourra aisément déterminer l'équipe fautive et vous, vous éviterez l'amende éventuelle de 5€.

Voir ROI – pt13 (feuille d'arbitre) & pt14 (participation au match) + Annexe 1 : rôle du délégué.

§ **Joueurs** : Tout match est disputé par deux équipes composées chacune de cinq joueurs au maximum, dont un sera le gardien de but. Un match ne peut débuter si l'une des deux équipes compte moins de trois joueurs. De même, le match sera arrêté si une des équipes se retrouve avec moins de trois joueurs sur l'aire de jeu. Et un max de 9 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille en ... avant match.

§ Tous les joueurs d'une même équipe doivent porter un équipement identique (sauf le gardien de but) (même COULEUR de maillot, de short et de .... bas).

§ **Couleurs** : Les deux équipes doivent porter des couleurs les distinguant l'une de l'autre mais les distinguant aussi de l'arbitre. Chaque gardien doit porter une tenue de couleur nettement différente de celle

des autres joueurs et de l'arbitre. Si la couleur des maillots des 2 équipes est trop identique et que la/les couleur(s) présente(s) sont celles annoncées en début de saison (Voir > Photos des maillots de chaque équipe sur le site Internet : coordonnées équipes), c'est aux visités à changer.

Les maillots doivent être numérotés. Toutefois et en dépannage (d'urgence), maillots ou t-shirts sans n° sont acceptés, mais il y aura amende pour manque d'organisation.

§ Pendant la rencontre, **SVP**, évitez et bannissez de votre comportement, le fait de **désapprouver** par des paroles ou des gestes toute **décision de l'arbitre**.

De toute façon, cela ne changera rien dans ses décisions ; que du contraire ; et vous risquez d'être sanctionné (CJ et/ou CR pour les joueurs et officiels) avec éventuellement un rapport à l'appui.

§ **Bijoux/Piercings** : Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreille, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc.) visible sont strictement interdits (**sauf l'alliance**) et doivent être ôtés avant le début du match par les joueurs (effectifs/remplaçants). Recouvrir les bijoux de sparadrap n'est pas autorisé.

En cas d'infraction : 1) demande verbale du réf pour retirer l'objet ; 2) C.J. ; 3) 2<sup>ème</sup> C.J. = C.R.

§ Toute rencontre doit avoir lieu, même **si l'arbitre officiel désigné est absent** et une rencontre ne peut se dérouler sans arbitre (ROI – pt23).

S'il n'y a pas d'accord entre les équipes, c'est l'**équipe VISITEE** qui en dernier ressort doit prendre en charge la direction de la rencontre et désigner un arbitre occasionnel avec ... sifflet et cartes !!!

Si la CAMFA apprend (et « tout » s'apprend toujours et ... vite) qu'une rencontre s'est jouée sans ref, un score de FF (0-5) sera acté à l'encontre des visités !!!

§ L'équipe jouant **à domicile** doit obligatoirement présenter **un délégué**, MAIS : voir règlement modifié ci-dessus. (**Rem** : Tout **délégué** doit avoir **18 ans** au jour de la rencontre).

En déplacement, en cas d'absence d'un délégué (**visiteur**), c'est le capitaine de cette équipe qui prend la fonction en charge.

§ **NOUVEAU** : **Délégué (visité) officiel**.

Dès la saison 18/19 : Si une équipe évoluant à domicile ne présente que 5 -ou 4, voire 3- joueurs (sur la feuille de match), elle pourra faire appel ; comme délégué officiel visité ; à une personne extérieure de son équipe, à la condition sine qua non que ladite personne soit OBLIGATOIREMENT affiliée à la CAMFA.

§ Toutes personnes inscrites sur la feuille de match doivent **être affiliées**, présenter un document d'identité officiel et figurer sur le listing de leur club.

De plus, tout officiel (max 2 : 1 délégué + 1 coach) prenant place sur le banc doit porter un brassard (**Blanc = délégué visité, Tricolore belge = délégué visiteur** et **Rouge = coach**).

§ Chaque équipe peut disposer de maximum 4 joueurs de remplacement, à condition que leurs noms figurent sur la feuille de match **avant** le début de celui-ci.

§ Les **réservistes** doivent rester **assis**. S'ils sont debout, ceci est uniquement pour s'échauffer. Ils doivent alors porter un survêtement d'une autre couleur que leur maillot (ex : veste de training, chasuble, boudrier fluo, etc.....).

§ Les **remplacements** s'effectuent **devant le banc (les chaises)** des réservistes et **pas au niveau de la ligne médiane = LFFS** (attention de ne pas se retrouver à 6 sur le terrain : cela est punissable → C.J. & CFI - où se trouvait le ballon- en faveur de l'adv.).

§ Un **joueur arrivé en retard** (mais inscrit sur la feuille avant le coup d'envoi) **DOIT demander l'autorisation à l'arbitre** et se faire contrôler par celui-ci avant de prendre part au jeu.

De même, si pendant la rencontre, vous quittez le terrain ou le banc des remplaçants pour rejoindre le vestiaire, les toilettes, ..... ; signalez-le à l' « homme en noir ».

§ **Coup d'envoi** : Le coup d'envoi est une procédure pour débiter ou reprendre le jeu : au début du match, après qu'un but a été marqué ou au début de la seconde période du match.

**Rem** : À partir de la saison (20/21), un but peut y être marqué.

§ **Temps mort** : Les équipes ont droit à un temps mort d'une minute lors de chacune des périodes. Le T.M. est autorisé une fois que le ballon est en possession de l'équipe qui l'a demandé et qu'il n'est plus en jeu.

Le T.M. est **demandé**, soit par **le coach** (rare en CAMFA), soit par **le capitaine** et pas par un autre joueur.

Durant celui-ci, les joueurs peuvent rester sur la surface de jeu ou en sortir. Les joueurs doivent toutefois sortir de ladite surface pour se désaltérer.

Pas de remplacement de joueurs pendant le T.M., mais dès le coup de sifflet de reprise du jeu et si une équipe ne réclame pas ledit T.M. auquel elle a droit pendant la première période, elle ne disposera pas pour autant d'un deuxième temps mort au cours de la seconde période.

**Rafraichissements** : Les joueurs sont autorisés à se rafraîchir en buvant lors des T.M. ou à l'occasion d'une interruption momentanée du match, mais uniquement hors des limites de la surface afin de ne pas nuire à la surface de jeu. **Il est interdit de jeter sur la surface de jeu des poches à eau ou tout autre récipient contenant des liquides.**

§ **IMPORTANT** : **Rentrée de touche correcte = BALLON ARRETE sur la ligne.**

**Rem** : Depuis 21/22, le/les pied(s) du joueur peut/peuvent être dans le terrain.

§ On ne peut marquer un but sur une rentrée de touche, un coup franc ..... indirect ou si le gardien (adverse) a relancé le ballon de la main.

§ De même, un joueur ne peut botter le ballon directement dans son but via une rentrée de touche, un coup franc ou un coup de coin. Si cela se produit, le jeu sera repris par un coup de coin pour l'adversaire.

§ Un **gardien** peut **inscrire** un but de sa surface en dégagant **du pied** le ballon qu'il a saisi des mains au **cours du jeu** et en le bottant vers la « cage » adverse avec ou sans (re)bond avant celle-ci.

§ ATTENTION aux **4 secondes** sur : corner, CFD et CFI, rentrée de touche, relance du ballon des mains par le gardien et aussi ..... pour celui-ci, balle au pied **dans son camp** et pas seulement dans sa surface des 6m. Il n'y a pas de 4 secondes pour le coup d'envoi, coup de pied de réparation et le « 10m ».

§ **A la CAMFA, passe (volontaire) en retrait vers son gardien** : Le joueur de champ peut jouer autant de fois qu'il le désire avec son keeper. Toutefois, celui-ci doit jouer le ballon **uniquement du pied** (exactement comme pour le football) et attention (comme déjà dit) : la règle des 4 secondes est d'application pour le dernier rempart dans son camp et pas uniquement dans sa surface.

§ Veillez au **respect des 5 mètres** sur : corner, coup franc et rentrée de touche.

**Exception** : 3m sur coup d'envoi ou reprise de jeu après un but marqué.

§ Sur **coup de réparation**, le gardien de but (défendant) doit rester sur sa propre ligne de but jusqu'à ce que le ballon ait été botté.

§ Dès la saison (20/21) et sur un **coup de pied de but**, procédure :

% Le ballon est lancé ou dégagé à la main depuis n'importe quel point de la surface de réparation par le gardien de but de l'équipe qui défend.

% Le ballon est en jeu lorsqu'il a été lancé ou dégagé et a clairement bougé.

% Le ballon doit être mis en jeu dans les 4 secondes.

% Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface (des 6m) jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.

§ Un **coup de coin** mal exécuté est à recommencer !!! Dans ce cas (contrairement pour la rentrée de touche), le ballon ne passe pas à l'adversaire.

§ La **talonnade** est acceptée si elle n'a pas un caractère dangereux pour l'adversaire (appréciation du ref).

§ Contrairement à ce que beaucoup de joueurs de salle pensent, l'**avantage existe aussi en salle**. Bien entendu, l'arbitre peut toujours revenir à la faute (s'il estime qu'il y en avait une).

Et **TRES IMPORTANT** (décisions du comité central le 21/08/2007)

§ **CJ** : le joueur recevant une CJ peut continuer à participer à la rencontre.

§ **CR** (direct(e) ou 2x CJ sur la même rencontre) : exclusion du joueur « rougi » et **interdiction pour l'équipe de se compléter pendant le match**, même si la sanction se passe dans les premières minutes de celui-ci.

Une fois exclu, le joueur concerné ne pourra plus participer au match en cours, ni prendre place sur le banc des remplaçants, ni exercer une fonction officielle.

§ En cas de **CR**, vous êtes **OBLIGÉ de rentrer au vestiaire**.

De plus, pour pouvoir prendre place dans le public, vous ne pouvez plus être habillé en joueur.

Enfin, si dans la tribune, votre comportement est négatif, l'arbitre (via le délégué au terrain) peut vous **EXCLURE de la salle** et même arrêter la rencontre en cas de refus de votre part !!!!!

§ Tout avertissement donné à un joueur de remplacement est sans influence sur le déroulement du jeu. De même, l'exclusion infligée à un joueur de remplacement (présent sur le banc) n'implique pas le retrait d'un joueur de la surface de jeu.

§ La **comptabilité des cartes** (surtout les « jaunes ») vous INCOMBE, car la rubrique « cartes » sur le site n'est pas toujours à jour du fait que les feuilles de match arrivent parfois au « secrétariat » avec retard. Les cartes « Coupe » & « Championnat » sont cumulables (ainsi que la sanction, d'ailleurs).

**RAPPEL (pour les cartes)** : ROI – pt18.

➤ Vous avez reçu **2 CJ sur la même rencontre** : **Sanction** : **Vous êtes puni pour le match suivant**.

➤ Vous avez reçu **3 CJ lors de 3 rencontres différentes** : **Sanction** : **Vous êtes puni pour le match** qui suit celui où vous avez été « jauni » pour la 3<sup>ème</sup> fois.

**Rem** : De plus, si pendant une joute, vous recevez 1 CJ, puis lors de cette même rencontre 1 CR direct(e), dorénavant la CJ reçue sera également comptabilisée (décision du 06/09/2011).

**ATTENTION** (depuis 2010/2011) : à 6 CJ = 2 matches de suspension ; à 9 CJ = 3 matches de suspension.

➤ Vous avez reçu **1 CR direct(e)**. Tant que le rapport vous concernant n'a pas été débattu au CD (et/ou éventuellement au CC), vous pouvez jouer.

Ensuite, dès qu'une sanction sera prise, votre responsable d'équipe sera prévenu **par courriel** de la proposition de transaction (vous aurez alors 7 jours calendrier pour la contester) et une fois celle-ci acceptée, elle figurera (dès que possible) sur le site dans la rubrique « suspensions ».

**Et quelques nouveautés depuis 2009/2010** :

1) Dorénavant, un **joueur SUSPENDU** ne pourra absolument plus figurer sur la feuille de match et par corollaire, prendre place sur le banc des réserves, sinon :

**Sanction** : **FORFAIT** pour son équipe et 1 rencontre supplémentaire de suspension pour le fautif.

2) Pendant la rencontre (en CAMFA, parfois pendant celle-ci, mais fréquent à la mi-temps), si un gardien permute de position avec un joueur de champ et que forcément, il y a **échange de maillots et** à fortiori **de numéros**, le ref doit impérativement être prévenu dudit changement, sinon : **Sanction** = C.J. aux deux joueurs pour infraction aux lois du jeu.

3) Toute **publication** (écrits déplacés, inconvenants, ...) **jugée illicite** (par le CC) sur le site officiel (**forum**) de la CAMFA -point 6 du ROI : responsabilité des affiliés- entraînera la rédaction d'un rapport vis-à-vis de l'auteur.

**Sanction** : 1 rencontre de suspension au ... minimum s'il est joueur ou officiel et 5€ d'amende dans tous les cas à son équipe d'appartenance.

4) Dorénavant et quel que soit le motif, il sera **INTERDIT** à tout joueur d'**INVESTIR** le vestiaire du réf pendant la MT et surtout après la fin de la rencontre, SAUF s'il s'agit du capitaine visiteur ayant la fonction de délégué (visiteur) venu signer la feuille et avec l'autorisation de l'arbitre.

**Sanction** : d'office : 2 matches de suspension + ..... (en fonction du rapport).

5) L'équipe VISITEE doit **COMMUNIQUER** avant le dimanche midi = 12.00, le résultat de sa rencontre,

❖ Via le forum du (nouveau) site officiel : [www.asbl-camfa.be](http://www.asbl-camfa.be)

6) **Décalage de match** : voir ROI – pt 21 (Max. : 2 par saison, sauf avis contraire décidé en avant saison).

7) **Blessure** : En après rencontre, il n'est absolument plus indispensable d'indiquer sur la feuille le nom d'un blessé et d'éventuellement expliciter la nature de la blessure. Par contre et **ATTENTION** :

Pour que la déclaration soit prise en considération par l'assurance, la **visite chez le médecin** doit être effectuée **maximum 48 heures après l'accident**.

Enfin pour terminer sur une note plus agréable :

Lors de chaque rencontre ; en plus des points (obligatoires) de fair-play accordés aux 2 équipes ; l'arbitre notera sur la feuille, le NOM de : **l'homme du match = HM**.

**Rem** : **Récompenses** en fin de saison pour un joueur par division.

**Nouveauté pour 2014/2015** >>> **RESUME** de la nouvelle règle -CUMUL des FAUTES- :

- via un marquoir (prêté par le ref), le délégué visité (+ éventuellement le ref) comptabilise les CFD = fautes directes.
- à la 5ème par mi-temps, il prévient l'arbitre qui le signale aux équipes.
- à la 6ème, un décimètre (= 10m) est accordé à l'adversaire (si faute en deçà, le botteur peut choisir de restreindre la distance des 10m).
- l'arbitre doit indiquer au gardien adverse, quel adversaire se charge(ra) de la pénalité.
- le "shoot" doit être "franc", donc en un temps (pas de passe possible vers l'avant à un partenaire comme pour l'exécution d'un penalty).
- lors du "shoot", tous les joueurs doivent se trouver à 5m minimum du ballon (sauf, éventuellement le botteur) et au-delà de la balle (sauf, le gardien adverse).
- il n'y a pas de "mur" formé par des adversaires.
- le gardien peut avancer jusqu'à 5m du ballon.
- pas de 4 secondes pour cette sentence.

**Rem** : Les 2 points aux 10 mètres (point de réparation -6m- + 4m) doivent absolument être marqués/tracés sur chaque terrain

L'ensemble des refs/CAMFA espère vous avoir appris ou apporté quelque chose et ..... Vous souhaite BONNE (re)LECTURE.

Et **COMPORTEZ-vous bien, et soyez SPORTIFS**,

Et tout se passera pour le mieux dans notre championnat amateur et régional de FUTSAL.

Conclusion : une **BONNE saison CAMFA 2021/2022 à TOUS**.

@ndré -responsable des refs CAMFA-